

**Pôle Aménagement**

**Affaire suivie par :** CD

**Nos réf :** 42021/DGS/SU/CD

**Objet :** Mise à l'enquête publique portant sur le projet permis d'aménager de l'ancienne papèterie des Gaves soumis à évaluation environnementale sur la commune d'Orthez – Désignation d'un commissaire enquêteur.

PJ : notice présentation non technique

Madame la Présidente du Tribunal Administratif  
des Pyrénées-Atlantiques  
« Villa Nolibos »  
Cours Lyautey  
BP 543  
64010 PAU

Orthez, le 19 janvier 2021

A l'attention de Madame Régine GABASTOU

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article L. 300-6 du Code de l'Urbanisme et l'article L. 126-1 du Code de l'Environnement, la commune d'Orthez va soumettre à l'enquête publique le projet permis d'aménager site Saïca.

En application de l'article R. 123-5 du Code de l'Environnement, je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire-enquêteur pour le projet cité en objet.

L'enquête publique pourrait se dérouler du mercredi 10 février 2021 au jeudi 11 mars 2021.

La facture de cette intervention devra être adressée à la Communauté de communes de Lacq-Orthez.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire d'Orthez,  
Emmanuel HANON

